



Commune de Marly

Le Conseil communal

Aux membres du Conseil général
de la législature 2011-2016

N./Réf. : LM/cm/2010/2030
M. Luc Monteleone

Marly, le 7 avril 2011

Séance constitutive du Conseil général

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Vous avez été élus au Conseil général lors de l'élection du 20 mars 2011 et nous vous réitérons nos félicitations pour cette élection. Le Conseil communal, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi sur les communes et des articles 4 à 8 du Règlement du Conseil général, a le plaisir de vous convoquer à la séance constitutive pour cette nouvelle période administrative. Cette séance sera présidée initialement par le doyen d'âge, M. Kurt SAGER, et aura lieu le

mercredi 4 mai 2011, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance et constitution du Bureau provisoire
2. Election du Bureau
 - 2.1. Election à la Présidence et à la Vice-Présidence
 - 2.2. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants
3. Allocution du Président élu et du Syndic
 - Reprise des débats sous la direction du Président et du Bureau élus
4. Election de la Commission financière
5. Election de la Commission des naturalisations
6. Election des délégués à l'assemblée de l'Agglomération de Fribourg
7. Election des représentants du Conseil général à la Commission d'aménagement
8. Approbation des procès-verbaux des séances des 6 et 15 décembre 2010
9. Divers

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic


Jean-Pierre HELBLING



Le Secrétaire


Luc MONTELEONE

Annexes :

- Procès-verbaux des 6 et 15 décembre 2010
- Règlement du Conseil général (pour les nouveaux élus)